

Objectifs généraux

Former les professionnels de l'accueil de la petite enfance de manière à :

▶ Améliorer la coordination et le dialogue entre les différents professionnels de la petite enfance en créant un lieu de formation commun.

▶ Créer une culture commune entre les professionnels de la petite enfance, qu'ils soient issus de l'Éducation Nationale, du secteur social ou de celui de la santé, tout en préservant la spécificité de leurs missions.

▶ Faire émerger de nouveaux modes d'intervention à partir de cette culture commune.

▶ Favoriser l'émergence de projets innovants dans le domaine de l'accueil de la petite enfance.



Admissions

▶ Formation ouverte en L3 à des étudiants titulaires d'un Bac + 2.

▶ En formation initiale : sur dossier pour des étudiants titulaires d'un Bac + 2 minimum dans les filières sanitaires et sociales (EJE, ES, ASS, CESF, ETS, DUT Carrières sociales, BTS SP3S, BTS ESF...).

▶ En formation continue : sur dossier pour les personnes en activité titulaires d'un Bac + 2 ou ayant validé des acquis de l'expérience dans le secteur de la Petite Enfance.

Modalités d'inscription

▶ Frais d'inscription

– Dans le cadre de la formation initiale : frais d'inscriptions universitaires (260 €).

– Dans le cadre de la formation continue : 5500 €.
Renseignements sur les financements possibles : <http://www.umontpellier.fr/formation/formation-continue/financements/>

▶ Constitution d'un dossier, à demander :

fde-lp-petite-enfance@umontpellier.fr

▶ Examen du dossier par la commission pédagogique de la licence : lettre de motivation, CV, projet professionnel.

Lieu de formation

Faculté d'Éducation – Université de Montpellier
Site de Perpignan
Tel. 04 68 85 15 17
3 avenue Alfred Sauvy 66000 Perpignan

Responsables de la formation

Hélène Marquié-Dubié
helene.dubie@umontpellier.fr

Jacques Perrin
jacques.perrin@umontpellier.fr



Faculté d'Éducation – Université de Montpellier
2 place Marcel Godechot
BP 4152 – 34092 Montpellier Cedex 5
www.fde.umontpellier.fr

Licence PROfessionnelle

Coordination des structures d'accueil de la petite enfance

Cette licence vise à former des professionnels capables de coordonner des activités, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets, dans des établissements publics ou privés sous contrat, des dispositifs et des services liés à la petite enfance, enfance ou jeunesse, dans le cadre du projet global de la collectivité concernée, en lien avec les partenaires institutionnels ou associatifs.

Cette formation s'appuie sur la diversité existante des métiers de la petite enfance de manière à forger une identité professionnelle commune de l'accueil du jeune enfant, et à renforcer le professionnalisme de l'accueil individuel par des formules souples et des synergies avec l'accueil collectif.

La formation sera dispensée par des équipes pluridisciplinaires et des professionnels du secteur : pédopsychiatres, psychologues, membres de collectivités territoriales et d'associations, acteurs sociaux ...





Contenus et orientations de la formation

► Connaître l'ensemble des acteurs : favoriser les transitions et les prises en charge spécifiques si nécessaire.

► Connaître les spécificités de l'enfant de 0 à 6 ans : ses besoins, ses rythmes, son développement (physique, affectif, cognitif, émotionnel et social).

► Parentalité : enjeux et évolutions sociologiques, accompagnement à la parentalité, accueil des familles en difficulté

► « Accueillir l'enfant dans la cité » : soutenir les initiatives et les projets innovants, proposer des activités ludiques, artistiques, fondées sur la manipulation et l'expérimentation (lien avec les ressources locales), le l'engagement comme facteur de lien et de soutien au développement, en évitant la sur-stimulation, accueillir l'interculturel.

► Connaître les politiques publiques et les besoins identifiés localement et nationalement pour orienter son action.

► Travailler les notions fondamentales du service public : laïcité, égalité filles-garçons, acceptation de l'autre.

► Proposer des accueils spécifiques pour les enfants à besoins particuliers (principe d'inclusion).

► S'appuyer sur les expériences existantes et les savoir-faire des professionnels.

Semestre 1

Enseignements obligatoires		TOTAL H étudiant
Intitulé UE / Matière	ECTS	
UE 1 : Connaissance de l'enfant	7	60
UE 2 : Élaboration de projets	7	60
UE 3 : Outils de gestion de projet : TICE, Langue(s), écrits professionnels, éléments de gestion financière..	7	54
UE 4 : Stage (8 semaines) et analyse de pratiques	6	36
UE 5 : L'enfant dans la cité : politiques publiques, métiers, activités	3	42
	30	252

Semestre 2

Enseignements obligatoires		TOTAL H étudiant
Intitulé UE / Matière	ECTS	
UE 6 : Mise en œuvre et évaluation de projets	3	50
UE 7 : Outils de gestion de projet (2) : communication, collaboration	3	60
UE 8 : Stage (8 semaines) et élaboration de l'expérience professionnelle	10	30
UE 9 : Projet tutoré et rédaction d'un mémoire	14	100
	30	240

